



## **SAINTE-EULALIE DE CERNON**

Compte-rendu du conseil municipal

Jeudi 7 avril 2022

**Présents** : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, FORESTIER Yoann, FROMOND Marianne, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, TULSA Yoann, VIALA Philippe.

**Présents par visioconférence** : VINAS Marie-Laure.

**Absent** : CROLY-LABOURDETTE Hélène (ayant donné pouvoir à Thierry Cadenet)

**Secrétaire** : FROMOND Marianne

**La séance est ouverte à 18H30.**

### **ORDRE DU JOUR**

Délibération attribution marché 1 salle multi activités

Modificatif délibération attribution du marché 2 salle multi activités

Demande de subvention LEADER pour la salle multi activités

Demande de subvention à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron pour les travaux d'entretien de la Commanderie (Salle des fresques)

Achat de la grande Nougaret

Aide à la rénovation de toiture en tuiles canal

Dénonciation de conventions d'amélioration de l'habitat (parcelles AB 271, AB 173, AB231)

Attribution de la gestion du gîte de la Tour Garnier

#### **1. Délibération attribution marché 1 salle multi activités**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la délibération attribuant le marché 1 de la salle multi activité à l'entreprise Colas Ferrie-SNS. Le marché avait été attribué en commission d'appel d'offres mais la délibération n'avait pas été prise.

## **2. Modificatif délibération attribution du marché 2 salle multi activités**

Suite à une erreur d'un montant de 3 euros, le Conseil municipal adopte le modificatif de la délibération concernant l'attribution du marché 2 de la salle multi-activité (terrassement).

## **3. Demande de subvention LEADER pour la salle multi activités**

La Conseil Municipal adopte une délibération concernant une demande de subvention d'un montant de 125 000 euros LEADER pour la salle multi activités.

## **4. Demande de subvention à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron pour les travaux d'entretien de la Commanderie (Salle des fresques)**

Des travaux d'entretien d'urgence sont nécessaires dans la salle des fresques de la Commanderie. Le Conseil Municipal adopte une délibération validant un devis demandé par l'ABF d'un montant de 5 435€. Le Ministère de la culture prendra en charge 40% de ce devis.

## **5. Achat de la grange Nougaret**

Le Conseil municipal décide de renoncer à l'acquisition de cette grange. En raison de l'augmentation des prix des matériaux, le conseil municipal décide de prioriser la construction de la salle des fêtes et d'enchaîner par la rénovation du gîte de la tour Garnier.

## **6. Aide à la rénovation de toiture en tuiles canal**

Une aide à la rénovation de toiture en tuiles canal est attribuée à Monsieur et Madame Camal à hauteur de 15€ par m<sup>2</sup>, soit 1 500€.

## **7. Dénonciation de conventions d'amélioration de l'habitat (parcelles AB 271, AB 173, AB231)**

Le Conseil municipal dénonce les conventions d'amélioration de l'habitat signées avec l'État dans les années 80 qui avaient permis d'améliorer les habitats communaux.

## **8. Attribution de la gestion du gîte de la Tour Garnier**

Le Conseil municipal attribue jusqu'à la fin de l'année la gestion de la Tour Garnier à Myriam Coulon.

## **9. Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil municipal qu'Yves Gazzo a présenté sa démission du Conseil Municipal.
- Le nouvel employé communal est Mike Vigouroux. Il interviendra sur la commune les lundis, mercredis après-midi et vendredis.
- Le désherbage des tours sera effectué dans les prochaines semaines.
- Les locataires des appartements de la commune pourront disposer d'un emplacement ouvert équivalent à l'emplacement d'un véhicule dans le hangar près de la salle des fêtes, s'ils en font la demande.
- Après une rencontre avec le PNR des Grands Causses et la société Boralex, il n'y aura pas à court terme de suite donnée au projet éolien pour des problèmes d'autorisation.
- Périmètre proposé par l'ABF concernant les menuiseries bois et aluminium : une réunion publique sera proposée afin d'informer les habitants sur ce périmètre. La même démarche sera engagée pour l'implantation des panneaux solaires.
- Signalisation du parking bus : un panneau « parking » sera implanté 500 mètres avant l'emplacement et un autre à l'emplacement des bus situé entre la future salle des fêtes et le parking.
- Distribution des sacs plastiques : elle aura lieu le 14 mai.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.**